

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 17 OCTOBRE 2024

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature de Monsieur MEDILI, Adjoint au Maire en date du 02.06.2020 ;
- Vu le marché n° 2024240035 conclu avec la SARL BRESSON SCHINLBECK - Architectes associés (13006 MARSEILLE) pour la Rénovation et la restructuration de la Médiathèque et des bureaux de la scène nationale pour un montant global de **35 900,00 €uros H.T.** selon les modalités suivantes :

Tranche(s)	Montant H.T.	Délais
TRANCHE FERME : Mission complémentaire - Réunions et synthèse (gestion des interfaces et dessins) / nouvelle scénographie et locaux supplémentaires	23 250,00 €uros	3 mois
Tranche optionnelle 1 : Mission complémentaire - Réunions et synthèse (gestion des interfaces et dessins) / nouvelle scénographie et locaux supplémentaires	6 600,00 €uros	2 mois
Tranche optionnelle 2 : Mission complémentaires Préparation dossier final pour AO et analyse des candidatures Médiathèque et ensemble du Théâtre	6 050,00 €uros	1,5 mois
Tranche optionnelle 3 : Étude complémentaires éventuelles	Non défini	Non défini

De plus et conformément au Cahier des Clauses Administratives Particulières en son article 3 - "Délais d'exécution", le délai d'exécution pour la réalisation de toutes les tranches est de 9 mois à compter de la date de démarrage hors phase de validation et hors délais d'affermissement des tranches ;

- Vu l'article R. 2194-1 du Code de la Commande Publique autorisant la modification des marchés en cours d'exécution ;
- Vu l'article 14.1 « Clauses de réexamen » du Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- Vu l'ordre de service du 2 avril 2024 pour le déclenchement de la Tranche Ferme d'une durée de 3 mois ;
- Vu l'ordre de service du 5 juin 2024 suspendant la mission concernant la Tranche Ferme à compter du 18 juin 2024 pour des raisons organisationnelles ;
- Vu la proposition émanant du titulaire suite au COPIL N°2, pour une mission complémentaires répondant au besoin de la Collectivité pour le théâtre au sujet des éléments programmatiques non intégrés au départ, et mis en évidence par l'analyse de fonctionnement sur la nécessaire modularité de la salle, la

restructuration ou la création de locaux d'accueil des artistes et du public, le stockage, mis en évidence dans le cadre du diagnostic (et les analyses de fonctionnement, techniques et le recueil des besoins) ;

- Vu que cette mission complémentaire concerne la dernière partie de l'exécution de la Tranche Ferme, avec la mise au point de différents scénarios, ainsi que la mission optionnelle 1 et la mission optionnelle 2 impactées par de nouveaux besoins, qui vont impliquer des réunions supplémentaires et du temps supplémentaires dans l'élaboration de l'étude lors de ces 3 phases ;
- Vu la validation de la Collectivité de cette mission complémentaire ;
- Considérant la nécessité de modifier le montant des missions ainsi que les délais d'exécutions par voie d'avenant.

DÉCIDONS

Article 1 :

Il est conclu un avenant n°1 au marché n° 2024240035 conclu avec la SARL BRESSON SCHINLBECK - Architectes associés (13006 MARSEILLE) pour la Rénovation et la restructuration de la Médiathèque et des bureaux de la scène nationale.

Article 2 :

- Incidence financière de l'avenant :
Les tranches sont modifiées comme suit :

Tranche(s)	Montant H.T. des prestations supplémentaires	Nouveau montant H.T. des Tranches
<u>TRANCHE FERME :</u>	+1 375,00 Euros	24 625,00 Euros
<u>Tranche optionnelle 1 :</u>	+ 1 650,00 Euros	8 250,00 Euros
<u>Tranche optionnelle 2 :</u>	+ 1 100,00 Euros	7 150,00 Euros
Tranche optionnelle 3 : Étude complémentaires éventuelles	Non défini	Non défini

Nouveau montant du marché :

Montant initial du marché	35 900,00 Euros H.T.
Prestations supplémentaires	+ 4 125,00 Euros H.T.
Nouveau montant total du marché	40 025,00 Euros H.T.

Soit une augmentation de + 11,49 %

Incidence sur les délais de l'avenant :
Les délais par des tranche sont modifiées comme suit :

Tranche(s)	Délais supplémentaires	Nouveaux délais par tranche
<u>TRANCHE FERME :</u>	+ 2,5 jours	3 mois et 2,5 jours
<u>Tranche optionnelle 1 :</u>	+ 3 jours	2 mois et 3 jours
<u>Tranche optionnelle 2 :</u>	+ 2 jours	1,5 mois et 2 jours
Tranche optionnelle 3 : Étude complémentaires éventuelles	Non défini	Non défini

Soit 7,5 jours supplémentaires.

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6) ou par l'application Téléréfuge citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Dans le même délai, un recours gracieux interrompant le délai de recours contentieux pourra être adressé à l'auteur de l'acte.

Le reste sans changement.

ARTICLE 3 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestations.

Article 4

Monsieur Le Directeur Général Des Services Techniques et Monsieur le Directeur du service des bâtiments sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 17 OCTOBRE 2024

Le Maire-Adjoint


Vincent MEDILI



Transmis en Préfecture le :

17 8 OCT 2024

Publié ou notifié le :

17 8 OCT 2024

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)
Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2024_10_617
Objet :	Marché n° 2024240035 - Rénovation et restructuration de la Médiathèque et des bureaux de la scène nationale - Assistance à Maîtrise d'ouvrage du projet - Titulaire SARL BRESSON SCHINDLECK -
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-10-17 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20241017-D2024_10_617-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 005-210500617-20241017-D2024_10_617-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Acte individuel) Nom original : D_15477.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20241017-D2024_10_617-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	61.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	18 octobre 2024 à 10h16min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	18 octobre 2024 à 10h16min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	18 octobre 2024 à 10h16min40s	Transmis au MI
Acquittement reçu	18 octobre 2024 à 10h26min36s	Reçu par le MI le 2024-10-18